



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



VALORISONS !

RÉUTILISONS !

COMPOSTONS !

RECYCLONS !

TRIONS !

**avec Ardenne Métropole
jetons moins, trions ce qu'il reste !**

ÉDITO

Soyons économes de nos déchets

Etes-vous plutôt altruiste ou égoïste ? Peu importe, car dans les deux cas vous avez d'excellentes raisons de vous associer à la "croisade anti-déchets" lancée au printemps par Ardenne Métropole. Pour les altruistes, il s'agit de consommer de manière plus intelligente et donc d'éviter de produire des déchets qui souillent notre belle planète. Pour les égoïstes, trier plus et mieux vos déchets vous permettra d'échapper à la hausse annoncée du coût de leur traitement ; et si nous nous montrons vraiment efficaces, nous pourrions même bénéficier d'une baisse de ces coûts et de la taxe qui les couvre.

Un chiffre pour vous convaincre : en moyenne, sur chaque kilo d'ordures ménagères, 760 grammes sont constitués de "produits" qui pourraient être triés plutôt que de se retrouver dans une poubelle. Or si les déchets que nous recyclons (plastique, tissus, verre...) peuvent être valorisés, y compris financièrement, ce n'est pas le cas des ordures ménagères, dont le traitement va être de plus en plus lourdement taxé par l'Etat : cette taxe se monte aujourd'hui à 18,70 € par tonne mais va atteindre 71,50 € d'ici 2025.

Depuis 6 mois, Ardenne Métropole met tout en œuvre pour nous permettre d'atteindre ce but. Une campagne qui va s'intensifier avec l'apparition en ce mois de décembre de tournées de tri originales : les sacs et bacs jaunes prendront place dans des remorques tractées par des chevaux. Autre initiative, au printemps, vous pourrez vous procurer auprès de l'agglomération des poules qui présenteront un double avantage : se nourrir de vos déchets et vous donner des œufs.

L'objectif collectif de réduction de nos déchets ne pourra être atteint que par des actions individuelles. Alors que ce soit pour des raisons égoïstes ou altruistes, soyons économes de nos déchets...

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tourmes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Avec Ardenne Métropole jetons moins, trions ce qu'il reste !

Merci ! Grâce à vous, les premiers résultats de la campagne lancée par Ardenne Métropole, visant à réduire le volume de nos déchets, sont indéniablement positifs. Mais nous pouvons faire encore mieux, dans l'intérêt de la planète... et de notre porte-monnaie.

On est d'accord, si la perfection était humaine ça se saurait. Mais il n'empêche : en modifiant nos habitudes quotidiennes et individuelles, nous devrions être en mesure de réduire des trois quarts le volume des déchets résiduels que nous produisons.

On parle ici de nos poubelles ménagères, de ces sacs en plastique de couleur noire ou grise dans lesquels nous jetons tout ce que nous ne trions pas. Par méconnaissance, sûrement. Par désintérêt, parfois. Ce fond de saladier dans lequel subsistent 7 ou 8 feuilles de laitue ? Le composteur est loin, tout au fond du jardin : alors hop, poubelle ! Cette chaussette orpheline, trouée qui plus est, qui traîne dans le bac à linge ? Hop, poubelle !

Problème, une fois cumulés, tous ces "hop, poubelle !" injustifiés pèsent sur le tonnage de nos déchets.

Peut encore mieux faire

Régulièrement, au retour d'une tournée, les services d'Ardenne Métropole interceptent un camion-benne pour en fouiller le contenu. Travail peu ragoûtant mais qui permet de connaître de manière précise nos habitudes, bonnes ou mauvaises, et de répondre à deux questions cruciales : que jetons-nous et que trions-nous ? Or en la matière, même si nos pratiques évoluent incontestablement dans le bon sens, il y a encore du travail... En chiffres ronds, les trois quarts du contenu de nos

poubelles ménagères pourraient et devraient être triés en amont et valorisés, qu'il s'agisse de déchets compostables, d'emballages, de papiers, de verre, de restes alimentaires, de textiles...

C'est pour vous aider à modifier vos habitudes qu'Ardenne Métropole a lancé au printemps dernier une vaste campagne de communication destinée à vous sensibiliser à ce problème. Campagne doublée de toute une batterie de mesures pour vous accompagner et vous aider à devenir un trieur émérite. Et certaines de ces initiatives, qui vont entrer en vigueur très prochainement, devraient vous surprendre...

Plus d'infos : service prévention et collectes des déchets
0800 29 83 55 - prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



Réunion d'information préalable à l'utilisation d'un composteur.



Le Tri Mobile sillonne le territoire pour informer et acquiescer les bons gestes.



www.informatiqdiscount.com

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
SEDAN
SAULT-LÈS-RETHEL

N°1 de l'informatique dans
les Ardennes depuis 1995

1 euro la poubelle

Vous n'avez sûrement jamais entendu parler de la TGAP. Créée en janvier 2000, cette Taxe générale sur les activités polluantes, touchée par l'Etat, est destinée à inciter les pollueurs à revoir leurs pratiques, ou à en supporter les conséquences financières. Comme de juste, cette taxe concerne entre

autres l'élimination des déchets : concrètement, aujourd'hui, pour chaque kilo d'ordures ménagères enfoui ou incinéré, Ardenne Métropole verse 2 centimes à l'Etat. D'ici 2025, cette taxe va augmenter pour atteindre 7 centimes par kilo. Une poubelle pesant en moyenne 14 kilos, chaque fois que vous en déposerez une devant votre porte, vous "jetterez" ainsi 1 euro. Et

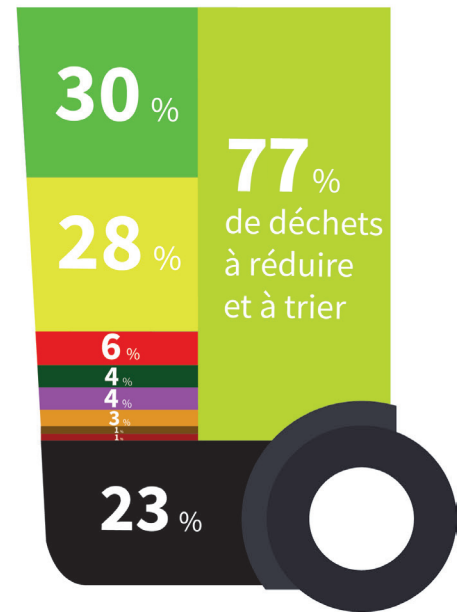
cette dépense évitable viendra peser sur les finances d'Ardenne Métropole. Une bonne incitation à mieux trier, non ?

Dans la poubelle de l'agglo



263 kg/hab/an

- 79 kg Déchets compostables
- 75 kg Emballages et papiers
- 15 kg Gaspillage alimentaire
- 11 kg Verre
- 9 kg Textile
- 8 kg Couches culottes
- 2 kg Encombrants et réemployables
- 2 kg Déchets dangereux
- 62 kg Déchets résiduels



Comment réduire vos déchets

Vous l'avez compris, il devient urgent de diminuer de manière drastique le tonnage de nos ordures ménagères. En moyenne, chaque habitant d'Ardenne Métropole en génère 263 kilos par an. Dont plus de 200 kilos de déchets pourtant recyclables. Inacceptable ! Parmi les différentes solutions déjà mises en œuvre ces derniers mois, on peut citer dans le désordre le développement du compostage, que vous ayez ou non un jardin (www.ardenne-metropole.fr, rubrique Au quotidien / Environnement), la distribution d'autocollants "Stop pub" à placer sur sa boîte aux lettres, l'incitation à consommer l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille, le recrutement de "familles zéro déchet" ou la sensibilisation au tri du verre.

Mais encouragée par vos efforts, Ardenne Métropole a décidé d'aller plus loin ! Et pour cela de faire appel à des auxiliaires inhabituels, issus du règne animal.



Poules et chevaux

Les premiers à entrer en scène seront des chevaux de trait sur certaines tournées de ramassage de la collecte sélective. Ainsi, courant décembre, ils seront mis à contribution pour tracter une remorque destinée à recevoir les sacs de tri à Charleville-Mézières et les bacs à Sedan.

Outre la collecte en elle-même, l'apparition de chevaux dans nos rues devrait susciter un certain élan de curiosité mitonnée de sympathie, élan mis à profit sur place pour promouvoir le tri.

Au printemps, ce sont des poules qui feront leur apparition. Selon des modalités qui restent à préciser, ces poules seront adoptées par les habitants d'Ardenne Métropole qui en feront la demande. Une fois "à domicile", ces poules, réputées pour leur appétit, pourront se nourrir de déchets divers tout en fournissant en œufs frais les foyers qui les auront accueillies.



www.informatiqdiscount.com

10€ OFFERTS PAR TRANCHE DE 100€ D'ACHAT SUR VOTRE CARTE INFORMATIQ'DISCOUNT*

*Sur présentation de cette offre - à valoir sur un autre achat à J+1 minimum hors promos indiquées

L'actualité des équipements ludiques

Centre aquatique B. Albin - Charleville-Mézières

- ◆ Samedi 14 décembre : fermé de 18 h 30 à 22 h (fête des écoles de natation - org. CMN)
- ◆ Horaires "vacances scolaires" du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Structure gonflable les après-midis (15 h-17 h).
- ◆ Mardis 24 et 31 décembre : fermeture à 14 h.
- ◆ Mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier - fériés : fermé.
- ◆ Reprise des horaires "période scolaire" lundi 6 janvier 2020.

Centre aquatique de Sedan

- ◆ Dimanche 15 décembre 8 h > 12 h 30 - Petit déjeuner offert aux usagers.
- ◆ Mercredi 18 décembre Soirée Cubaine.
- ◆ Fermeture pour entretien semestriel du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020.
- ◆ Samedi 4 janvier : ouvert de 10 h* à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 (*espace forme ouvert dès 9 h).
- ◆ Dimanche 5 janvier : ouvert de 9 h à 12 h 30.
- ◆ Reprise des horaires "période scolaire" à partir du lundi 6 janvier 2020.



Piscine de la Ronde Couture Charleville-Mézières

- ◆ Fermée du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020. Travaux d'installation d'une nouvelle charpente. Réouverture mardi 7 janvier 2020.

Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières

- ◆ Horaires "vacances scolaires" du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
- ◆ Mardis 24 et 31 décembre : fermeture à 12 h.
- ◆ Mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier - fériés : fermée.
- ◆ Dimanche 22 décembre - 10 h > 12 h Petit déjeuner offert aux usagers.
- ◆ Samedi 28 décembre - 20 h 30 > 23 h Soirée Tempête de Neige Animation avec DJ, lots à gagner (prévente dès 20 h).



Plus d'infos : www.ardenne-metropole.fr

Conservatoire : site de Sedan

Depuis la rentrée de novembre, l'ensemble des cours proposé à Sedan par le Conservatoire Ardenne Métropole est regroupé en un seul lieu : au 7 bis promenoir des Prêtres.

Site de Sedan : 7 bis promenoir des Prêtres 08200 Sedan - 03 24 29 81 89

Site de Charleville-Mézières : 10, rue Mme de Sévigné 08000 Charleville-Mézières - 03 24 32 40 56
crd@ardenne-metropole.fr



Collectes des déchets

Prochains jours fériés

Mercredi 25 décembre

Les collectes du matin et d'après-midi seront rattrapées le samedi 28 décembre. La collecte de nuit sera rattrapée le jeudi 26 décembre.



Mercredi 1^{er} janvier

Les collectes du matin et d'après-midi seront rattrapées le samedi 4 janvier. La collecte de nuit sera rattrapée le jeudi 2 janvier.

Les déchèteries du territoire seront fermées le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Règles de rattrapage des jours fériés

Selon vos jours et heures de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective, voici comment sont effectuées les collectes lors des rattrapages des jours fériés.

Collectes du matin ou d'après-midi

Si le jour férié est un **lundi** ou **mardi**, la collecte est avancée au **samedi précédent**.

Si le jour férié est un **mercredi**, **jeudi** ou **vendredi**, la collecte est reportée au **samedi suivant**.

Collectes de nuit (centre-ville de Charleville-Mézières uniquement) : la collecte est effectuée **le lendemain soir du jour férié**.

Horaires des collectes :

- ◆ **Matin** à partir de 5 h
- ◆ **Après-midi** entre 13 h et 19 h
- ◆ **Nuit** (centre-ville Charleville-Mézières) à partir de 18 h.



Calendriers 2020

Les calendriers de collectes pour l'ensemble des communes du territoire sont disponibles sur : www.ardenne-metropole.fr (Au quotidien / Environnement / Collecte en porte à porte)